**Un élève = un élève. A quel prix ?**

**Un communiqué suivi par une déferlante de contre-vérités. Il est temps de mettre les pendules à l’heure. Pour parodier un tube des années 80, c’est «JUSTE UNE MISE AU POINT».**

«*Allô, la CSC-Enseignement, mon directeur veut que je signe un document concernant les bâtiments scolaires. Il me dit que ça ne m’engage à rien. Pouvez-vous me dire ce que je dois faire ?*» - «*Bonjour, Madame, en tant qu’enseignante et citoyenne, vous êtes libre, mais la CSC-Enseignement a décidé de ne pas s’associer à cette démarche*».

En effet, le Comité communautaire commun de la CSC-Enseignement s’est positionné par rapport à la campagne lancée par le SeGEC au sujet du financement de la rénovation des bâtiments scolaires. Il n’a pas fallu longtemps pour que ceux qui, d’habitude, dénoncent les pratiques de dénonciation sur les réseaux sociaux, trouvent d’un seul coup normal de les utiliser pour déverser LEUR vérité en même temps que leur rancœur et leur règlement de compte !

Morceaux choisis : «*La CSC-E lâche l’enseignement libre*», «*La CSC-E est devenue un syndicat d’opposition*», «*Pour la CSC-E, un élève n’égale pas un élève*», «*De mon temps, on avait des valeurs, on n’aurait pas agi comme ça*»… Nous avons fait le choix de ne pas répliquer, considérant que ces plates-formes ne permettent pas le débat. Nous utiliserons donc les pages de notre revue pour expliquer notre point de vue.

Il faut le reconnaitre, certains bâtiments scolaires sont dans un piteux état. Le constat posé de prime abord, c’est qu’on est loin, dans ces endroits-là, de s’en occuper «en bon père de famille». Si la rénovation et l’entretien étaient réalisés régulièrement, nous n’en serions pas là aujourd’hui. Et pourtant…

Nous n’avons pas attendu que l’Europe délie les cordons de la bourse pour dénoncer l’état désastreux dans lequel se trouvent certains bâtiments scolaires. Pour ceux qui en douteraient, je les invite à relire les articles publiés au moment où le virus a fait apparaitre le manque criant de sécurité et d’hygiène ; c’était il y a un an. Lorsque nos délégués, tantôt courageux et souvent téméraires, osent poser la question de l’utilisation des moyens qu’ils ont fait entrer dans les caisses en mouillant leur front et leur chemise, ils se retrouvent la plupart du temps face à des Pouvoirs organisateurs subitement aphones ou sourds. De temps en temps, des informations sont communiquées, mais elles sont tellement parcellaires ou confuses qu’un «chat n’y retrouverait pas ses jeunes». Quand nous posons de telles questions, c’est la plupart du temps dans un souci d’investissement au niveau des bâtiments, pour en améliorer l’état. Il est vrai que, dans la plupart des endroits, les enseignants y vont de leur poche et de leur huile de bras pour rénover, repeindre, rafistoler… Une plus grande transparence ne serait pas un luxe.

Notre communiqué est clair : qu’une Fédération de PO dénonce une injustice dont elle se sent victime est une chose ; qu’elle le fasse en utilisant les enseignants en est une autre. C’est dans ce travers que nous n’avons pas voulu tomber. Ou alors, il faut être cohérents jusqu’au bout et soutenir les enseignants en tout temps. Les Pouvoirs organisateurs soutiennent-ils nos revendications lorsque nous demandons de meilleures conditions de travail des personnels ou une revalorisation barémique ? Nous avons un peu de mémoire : les négociations en matière de répartition de la charge et la réforme des titres et fonctions sont deux exemples frappants. Ceux qui doutent de l’utilité d’un syndicat auraient dû entendre la teneur des débats ! Nous aurons l’occasion de voir à quel point les enseignants sont respectés lorsque le sujet de l’évaluation reviendra sur la table ! Nous aurions apprécié qu’autant d’énergie soit utilisée pour réclamer une intervention financière dans la prise en charge du coût des masques pour les personnels. La santé ne vaut-elle pas une brique (sans jeu de mots) ?

Le Politique a fait un choix et il l’assume. Il investit dans les bâtiments qui lui appartiennent. Qui peut lui en vouloir ? L’enseignement libre jouit d’un patrimoine qu’il détient à titre privé. Personne ne peut le nier. Nous osons poser plusieurs questions :

- Accepterait-il de céder son patrimoine sous forme de bail emphytéotique à la Fédération Wallonie-Bruxelles (pour votre bonne information, c’est déjà pratique courante au sein des ASBL patrimoniales) ?

- Accepterait-il de mettre à plat tous les moyens obtenus par des dons, legs, collectes… qui, dans certains PO, apportent une manne céleste ?

- Accepterait-il de mettre ses locaux à disposition en dehors du temps scolaire ? Ce serait une initiative tellement chouette lorsque les rythmes annuels seront modifiés.

- Accepterait-il de répartir équitablement les moyens plutôt qu’un saupoudrage qui ne privilégie certainement pas les établissements en difficulté ?

- A quand une réelle transparence au niveau des moyens récoltés par l’organisation des festivités, tombolas, dons, legs, collectes diverses… ?

Nos mandataires, lorsqu’ils posent ce genre de questions, se font gentiment et poliment remettre à leur place. Un peu de transparence met fin à la méfiance…

Pour convaincre ceux qui en douteraient encore : pour la CSC-E, il est évident qu’un élève égale un élève, mais ce concept doit être appliqué tout le temps et partout. Combien sont-ils à être exclus parce qu’ils «n’entrent pas dans le moule» ou combien sont-ils, à qui on refuse l’inscription… ? Nous combattons depuis longtemps la concurrence entre les réseaux et, pire, entre établissements d’un même réseau. Depuis longtemps, nous prônons les synergies entre réseaux pour éviter la surenchère et le sacro-saint marché scolaire qui entache la qualité de notre enseignement et les mérites de ceux qui le dispensent. Nous souhaitons une véritable mixité sociale qui donnera à chacun les mêmes chances de réussir à l’école et dans la vie !

Une dernière pour la route : lorsque les enseignants se sentiront victimes d’une injustice quelle qu’elle soit, auront-ils le droit de faire appel aux parents pour appuyer leur demande ?

Mon objectif, en écrivant ces lignes, n’est pas de convaincre mais de redire avec force à ceux qui nous accusent de trahison (si, si, ils ont osé) qu’il y a bien une chose que nous n’avons pas trahie : ce sont nos valeurs votées (parfois par les mêmes qui les ont oubliées aujourd’hui) : «La CSC-Enseignement est un syndicat de valeurs axé d’abord sur la justice sociale et la dignité des personnes et non sur les structures…» ; «la CSC-Enseignement est indépendante des partis politiques et des réseaux d’enseignement» (*Congrès du 28 mai 2011*).

A bon entendeur !

Dans ce numéro, vous pourrez prendre connaissance de l’analyse de notre enquête en ligne concernant la priorité en matière de vaccination. Vous pourrez prendre connaissance du contenu de nos réflexions en matière de déconnexion. Le travail fut dense mais passionnant. La note d’orientations, approuvée par le Comité communautaire commun, devra protéger les enseignants d’un «ami» pervers : le numérique.

Bonne lecture, bon mois d’avril et bon repos pendant cette période de vacances.

º Roland Lahaye